

Jérôme Dubois

L'action résistante de Gaston Dassonville

Lors de l'invasion des troupes allemandes en mai 1940, Gaston Dassonville n'est pas en première ligne comme en 1914. Titulaire d'une pension d'invalidité suite aux séquelles laissés par l'inhalation de gaz, il vit la débâcle que subit l'armée française depuis Fleurbaix. Le 28 mai 1940, Lille tombe aux mains des Allemands et la région est quasiment occupée, seule Dunkerque résistant encore. Le 22 juin, l'armistice est signé à Rethondes entre le maréchal Pétain et Hitler. Une fois la stupeur de la défaite passée, des hommes et des femmes s'activent dans l'ombre afin de lutter contre l'occupant, conformément à l'appel d'un général à peine connu lancé depuis Londres le 18 juin 1940. Différents mouvements et réseaux, plus ou moins éphémères, se constituent ainsi clandestinement. « Voix du Nord » fait partie de ceux-là. Retracer l'historique du mouvement, constitué par un agrégat de cellules actives, n'est pas chose aisée, les archives internes relatives aux actions et aux effectifs n'étant pas prolifiques, du fait de cette clandestinité. Gaston Dassonville a appartenu à « Voix du Nord », mais la restitution de l'intégralité de ses actions au sein de ce mouvement n'a pas été possible faute de sources. Ce chapitre va donc plutôt être axé sur le programme développé par le journal clandestin. Néanmoins, quelques actions du mouvement militaire sont également traitées tout comme l'apport de Dassonville au mouvement. Comment « Voix du Nord » est-il fondé ? Quel est sa position au sein de la résistance et le rôle dévolu à Timéon, pseudonyme de Gaston Dassonville ? Ces questions sont abordées à travers l'étude des origines du mouvement, ainsi que dans l'analyse du programme développé par les résistants de la « Voix du Nord ».

A. Origines du mouvement Voix du Nord

La région est, dès les premiers jours de l'occupation, animée d'un fort sentiment de germanophobie. Les souvenirs des exactions et du pillage perpétrés par les « Boches » durant la première occupation de 1914-1918 sont encore présents dans les esprits. De plus, le rattachement de la région au commandement militaire allemand de Bruxelles dès le 15 juin 1940, accentue l'isolement régional par rapport à l'ensemble du territoire national¹. A *contrario*, l'anglophilie se perpétue malgré la défaite. Le fait que la Grande-Bretagne poursuive la lutte renforce même ce sentiment déjà alimenté par le souvenir des « Tommies » combattant victorieusement dans les tranchées d'Artois durant la Grande Guerre. Cette anglophilie permet, dans un premier temps, de rapprocher les hommes au sein de la Résistance.

1) La rencontre de deux hommes

¹. Yves- Marie HILAIRE (dir.), *Histoire du NPDC de 1900 à nos jours*, Toulouse, Privat, 1982, p. 331

Jules Noutour est un policier municipal lillois de conviction socialiste qui dirige un périodique, « *Le policier du Nord* », au titre de secrétaire général de l'Association professionnelle de la police; Natalis Dumez, ancien maire de Bailleul de 1919 à 1928, est un démocrate- chrétien. Dumez est un catholique convaincu, ayant même occupé la fonction de secrétaire de l'abbé Lemire, député- maire d'Hazebrouck². Ces deux hommes sont mis en contact au cours de l'été 1940 par madame Saniez, habitant Fives et résistante de la Grande Guerre³. Avant de se rencontrer, les deux hommes pratiquent, chacun de leur côté, du renseignement et participent à l'organisation de filières d'évasion de soldats britanniques dans le cadre d'initiatives isolées.

Natalis Dumez éprouve de la haine pour l'occupant allemand. Il est habité par le souvenir vivace de la présence germanique 25 ans plus tôt. Dans « *Le mensonge reculera* », publié en 1946, il écrit « que la juste haine n'était pas morte : les Allemands devaient être reçus ici en ennemis⁴. » Dumez a été fortement marqué par la guerre de 1914-1918 au cours de laquelle il a créé « *Le Cri des Flandres* », soutien moral aux populations envahies du Nord. A l'issue du conflit, il publie « *L'Appel du Foyer* », adressé aux sinistrés du conflit⁵.

Les deux hommes sont animés d'un même dessein, à savoir la fondation d'un journal clandestin à moyen terme afin de soutenir psychologiquement la population. En effet, l'information est désormais soumise à la censure des autorités allemandes et « Radio Londres » est difficilement captée. Dumez veut également contrecarrer les projets séparatistes de l'abbé Gantois qui prône l'intégration de la région au sein d'un état flamand ; de même, le futur journal ferait obstacle aux « *Petites Ailes* » de Jacques- Yves Mulliez, nées en septembre 1940, qui exhortent à soutenir le maréchal Pétain. Néanmoins, la principale motivation qui pousse Natalis Dumez à publier ce journal clandestin est une farouche volonté de reprendre le flambeau des résistants catholiques de la Grande Guerre tels l'abbé Delbecque, fusillé pour espionnage, ou Joseph Willot, fondateur de « *L'oiseau de France* »⁶.

Les deux hommes unis mettent progressivement en place les cadres de l'organisation. Grâce au concours de cheminots lillois, une filière d'évasion de soldats britanniques vers la ligne de démarcation est entretenue depuis la gare de Lille. Dumez multiplie les contacts à Paris et Bruxelles afin d'étoffer le groupe. Ainsi, en septembre 1940, des relations sont nouées avec des résistants belges de Tournai et Bruxelles⁷. Les activités du groupe commençant à s'étendre, elle suscite les premières recherches de la Gestapo. Des instructions sont alors données pour cloisonner les différents éléments du groupe qui s'est élargi. Parmi ceux qui rejoignent Dumez et Noutour, figurent Maurice Pauwels, instituteur, Georges Vankemmel, pharmacien à Armentières, Kléber Ringot ou encore le professeur Lionel Alloy⁸. Le premier noyau dirigeant du mouvement « Voix du Nord » est formé. Toute la gamme des classes moyennes y est représentée ; de même, les sensibilités politiques sont variées. Le courant socialiste est représenté par Noutour, Albert Van Wolput et Alloy alors que l'équipe rédactionnelle est majoritairement d'obédience démocrate-chrétienne par la présence d'anciens militants du Parti démocrate populaire - tel l'industriel Robert Pouille - et de professeurs des facultés catholiques de Lille comme

² . Roger VICOT, *Poing à la ligne : 1941- 1944*, Paris, Editions L'Harmattan, 1994, p. 13

³ . DEJONGHE- LE MANER, *Le NPDC dans la main allemande*, Lille, VDN éditions, 1999, p. 186

⁴ . Roger VICOT, *op. cit.*, p. 172

⁵ . *Ibidem*, p. 173

⁶ . DEJONGHE- LE MANER, *op. cit.*, p. 186

⁷ . Comité d'Histoire du Haut- pays, Fonds LHERMITTE, 2 IR/1 no 8

⁸ . DEJONGHE- LE MANER, *op. cit.*, p. 318

Louis Blanckaert ou René Théry⁹. Le 1^{er} avril 1941 paraît le premier numéro clandestin de *La Voix du Nord*, acte de naissance officiel du mouvement.

2) *La première résistance*

Ce premier numéro de quatre pages, intitulé « La Voix du Nord, organe de la Résistance de la Flandre française » est dactylographié et distribué à 900 exemplaires¹⁰. Dumez expose dès ce premier numéro le soutien du mouvement au général de Gaulle et le refus de l'autorité vichyste. Dumez y affirme que « les seules voix françaises viennent de Londres¹¹. » Le soutien de *La Voix du Nord* à de Gaulle ne signifie pas pour autant que Dumez voue un culte de la personnalité envers de Gaulle. Comme il l'écrit ultérieurement, en novembre 1941, l'unité française ne peut se réaliser qu' « autour d'un idéal qui réponde à ses plus légitimes et plus nobles aspirations¹². » De Gaulle apparaît donc aux yeux de Dumez comme un vecteur de cet idéal.

Les premiers numéros de *La Voix du Nord* sont dactylographiés et reproduits dans des lieux différents afin d'échapper à la traque de la Gestapo. Initialement reproduites à Fives au domicile de Dumez, les feuilles sont ainsi successivement multigraphiées à l'école maternelle d'Hellemmes, puis à Mons-en-Baroeul au cours de l'année 1941¹³. Dumez, traqué par la Gestapo, trouve refuge à Lezennes, au domicile des époux Duriez à partir duquel les articles sont rédigés et imprimés. Dès juillet 1942, des impressions sont également réalisées depuis Lille aux domiciles de Charles Lefebvre, rue Rabelais, et Félix Blanquart, rue Desrousseaux¹⁴. Le journal paraît tous les 14 jours, sous la direction de Natalis Dumez, et son tirage augmente continuellement suite à des innovations techniques. Le second numéro est ainsi publié à 4 000 exemplaires, soit 3 100 de plus que le précédent¹⁵ ; le nombre de pages passe rapidement de 4 à 6 pour parvenir à 10. Les feuilles sont en effet ronéotées à partir d'août 1942, ce qui permet d'accroître la pagination et le tirage, estimé en moyenne entre 4 et 6 000 exemplaires¹⁶. Une tête est même insérée pour la première fois en avril 1942, un an après la parution du premier numéro. Celle-ci, œuvre de Jean Piat, est illustrée par des éléments symboliques du Nord, à savoir l'usine, la mine, le beffroi et le moulin¹⁷.

La Voix du Nord est désormais diffusée aussi bien dans le département du Nord que dans celui du Pas-de-Calais. Relayé par les autres réseaux et mouvements, comme l'Organisation Civile et Militaire, le journal apparaît comme un trait d'union entre les différentes organisations de résistance ; il précise progressivement une pensée politique et entretient le militantisme des résistants « en les dotant d'une idéologie de combat contre le pétainisme dominant¹⁸. » Le mouvement ne donne pas la priorité à la lutte armée, privilégiant le développement de son organe de presse sous la direction de Noutour et Dumez. Ce dernier justifie ce choix par la menace perpétuelle que constitue la Gestapo qui infiltre ses agents au sein des organisations clandestines. Il estime prématuré une orientation militaire de « Voix du Nord » en 1941-1942, le mouvement devant se contenter

⁹ . *Ibidem*

¹⁰ . Bruno BETHOUART, *Jules Catoire : 1899- 1988*, Arras, Artois Presses Université, 1996, p. 153

¹¹ . *Voix du Nord*, n° 1, 1/04/1941

¹² . *Voix du Nord*, n° 19, 11/1941

¹³ . Claude BELLANGER (dir.), *Histoire générale de la presse française : 1940- 1958*, Paris, PUF, 1975, p. 111

¹⁴ . *Ibidem*

¹⁵ . Bruno BETHOUART, *op. cit.*, p. 153

¹⁶ . Michel MARCQ – Jean-Paul VISSE, *Le NPDC 1939-1949 : La parenthèse tragique*, Lille, La Voix Du Nord Editions, 1995, p. 44

¹⁷ . *Voix du Nord*, n° 30, 15/04/1942

¹⁸ . René LESAGE, *La Résistance en Artois Occidental : 06/1940- 05/1944*, Hors- série Revue du Nord n° 13, Lille, 1998, p. 50

de fédérer la Résistance autour de son journal afin d'aboutir à une réflexion ultérieure¹⁹. Cette volonté de ne pas s'engager dans la lutte armée constitue l'originalité du mouvement dirigé par Dumez par rapport aux autres organisations.

L'organisation de la résistance dans la région est difficile. La densité militaire des troupes d'occupation y est assez élevée comme le constate l'officier britannique Yeo Thomas lors d'une mission de renseignements effectuée à Lille et Arras en novembre 1943. Il y signale que « les conditions de cette région sont vraisemblablement les plus dangereuses dans l'ensemble de la France²⁰. » Cette présence allemande massive est dans un premier temps liée au projet d'invasion de la Grande-Bretagne en 1940-1941 puis, par la suite, à l'importance stratégique de la région de par sa façade maritime et sa situation géographique. De même, le développement des réseaux et mouvements de résistance est plus ou moins délicat selon le secteur, le littoral étant ainsi moins propice du fait de son statut de zone militaire.

D'après l'étude de la structure interne de « Voix du Nord », il apparaît que Gaston Dassonville ne fait pas, dans l'immédiat, directement partie du mouvement. En effet, Dassonville n'est qu'un maillon chargé de la diffusion du journal comme beaucoup d'autres résistants. Cependant, l'entrée en résistance du sous-lieutenant de réserve Dassonville est antérieure à la signature de l'armistice du 22 juin 1940. Il aurait ainsi, selon ses dires, « écrit plus de 3 000 lettres à ses anciens élèves » dès l'annonce de la mobilisation le 1^{er} septembre 1940 afin de les exhorter à défendre la patrie. Dassonville affirme avoir « senti, dans le Nord, venir le coup qui frappait la France » d'où une résistance spontanée « en abritant les premiers soldats en retraite » depuis l'école primaire de Fleurbaix²¹. La période de réflexion afin de comprendre les raisons de cette défaite éclair ne vient seulement que par la suite.

Dassonville est chargé de recevoir les Allemands à Fleurbaix, du fait du départ pour le moins précipité du maire, monsieur Feutrie-Bajeux. Il doit également remettre en place les infrastructures de la brasserie locale, la Brasserie des Trois Tigres dont le directeur, Duquennoy, est parti depuis mai 1940²². Parallèlement, il exerce toujours sa fonction d'instituteur. L'ancien combattant de 1914-1918 et président de la société locale des anciens combattants entre alors logiquement dans la Résistance. En effet, d'après Etienne Dejonghe et Yves le Maner, le premier noyau de résistants durant les années 1940-1941 est majoritairement constitué d'anciens combattants de 1914-1918, tels Dumez ou Noutour ou de jeunes gens ayant connu l'occupation allemande durant cette période²³. L'entrée en résistance suit le plus souvent un itinéraire « classique ». Elle résulte d'un engagement personnel et volontaire. Le résistant rejoint « le premier groupe qui se présente » et une structure se constitue autour « d'un homme-orchestre » qui cristallise autour de lui une organisation. Le groupe ainsi constitué diffuse *La Voix du Nord*, quel que soit le mouvement de résistance, et participe parallèlement à des actions de renseignement, de fourniture de faux-papiers ou à la mise en place de chaînes d'évasion. Dans le cas de Gaston Dassonville, il semble que l'homme ait initialement diffusé *La Voix du Nord* à Fleurbaix avant de procéder à sa reproduction depuis l'imprimerie scolaire ainsi qu'à la réalisation de tracts de propagande. Par la suite, Gaston intègre l'organisation « Voix du Nord », en dirigeant le secteur de Fleurbaix²⁴.

¹⁹ . Natalis DUMEZ, *Le mensonge reculera* in René LESAGE, *op. cit.*, p. 48

²⁰ . DEJONGHE- LE MANER, *op. cit.*, p. 308

²¹ . Archives de l'Assemblée Nationale, *Officiel des débats de l'Assemblée consultative Provisoire*, J.O. n° 17, 8/03/1945, p. 329

²² . Témoignage oral de monsieur Wetzels, directeur d'école de Fleurbaix, d'après le récit de Albert Ducrocquet, secrétaire de mairie sous l'occupation

²³ . DEJONGHE- LE MANER, *op. cit.*, p. 308

²⁴ . SHAT, Fiche de renseignements sur Gaston Dassonville, 10/09/1999

Pour éviter le démantèlement de l'organisation, la structure interne est établie en « triangle », chaque résistant dépendant « d'un responsable qui était le sommet et ne devait être connu que de deux autres²⁵. » Cette précaution n'est cependant pas toujours rigoureusement appliquée, le mouvement étant confronté à une première vague d'arrestations à l'automne 1942 suite à l'infiltration de Dénèque, agent de l'Abwehr, le service de contre-espionnage allemand. Ainsi, le cofondateur et rédacteur principal du journal, Natalis Dumez, est arrêté le 7 septembre à Lézennes, au domicile des époux Duriez qui sont également interpellés²⁶.

Un premier coup est donc porté à l'organisation avec l'arrestation de la figure fondatrice et intellectuelle du mouvement. Avant d'étudier la période postérieure à Dumez, il apparaît nécessaire de s'intéresser préalablement au contenu idéologique du journal, épine dorsale du mouvement.

B. La Voix du Nord et l'élaboration d'un programme

Avant l'arrestation de Natalis Dumez, 39 numéros avaient été publiés. Sur l'ensemble de ceux-ci, Dumez a rédigé près de 400 articles²⁷. A travers son journal, Dumez expose un programme politique ainsi qu'économique et social en vue de la Libération future mais émet également des conseils sur la position à adopter envers l'occupant.

1) La Voix du Nord, un guide moral

Natalis Dumez fait appel au courage et à la fierté de chacun pour faire face à l'occupant. Il en réfère à la guerre de 1914-1918 en posant l'interrogation de savoir si le peuple français trahirait «le souvenir des envahis pendant quatre années de l'autre guerre? ». Il cite en exemple les peuples polonais et tchèques qui « sont prêts à reprendre le combat²⁸. » Le comportement de la population envers les Allemands doit être neutre, chacun devant ignorer leur présence. Pour étayer cet argument, Dumez reprend les propos du philosophe allemand Johann Fichte en 1807 dans ses « Discours à la nation allemande », à l'occasion de l'occupation du territoire germanique par l'armée napoléonienne. Celui-ci écrivait que « devant l'occupant, ce que nous avons de mieux à faire, c'est de poursuivre partout notre chemin, comme si nous étions absolument entre nous, et ne nouer que les relations imposées par la seule nécessité ; chacun devra considérer comme une opprobre toute faveur venue de l'étranger²⁹. »

Dumez s'enflamme lorsqu'il évoque la journée du 31 octobre 1941. De Gaulle appelle à un garde à vous symbolique de cinq minutes à cette date afin de rendre hommage aux victimes de la guerre. Il évoque « un magnifique sursaut de gestes héroïques et d'audace généreuse, tous ces hommes énergiques se regardant loyalement les yeux dans les yeux », faisant ainsi acte de propagande en exagérant l'ampleur de la manifestation³⁰. Ces propos de Dumez reflètent sa volonté d'une union entre tous les Français quelle que soit leur confession religieuse ou politique. Cette union souhaitée par Dumez apparaît comme un thème récurrent du journal suite, notamment, à la promulgation du statut des Juifs par Vichy le 3 octobre 1940. Il distille au fil des numéros des « exemples d'union » que chacun peut réaliser dans la rue à l'encontre des Juifs et rappelle que « les Français

²⁵ . Bruno BETHOUART, *op. cit.* , Témoignage de Pierre Hachin, militant « VDN », p. 155

²⁶ . MARCQ-VISSE, *op. cit.* , p. 51

²⁷ . Roger VICOT, *op. cit.* , p. 225

²⁸ . *Voix du Nord* , n° 16, 18/10/1941

²⁹ . *Idem*

³⁰ . *Voix du Nord*, n° 18, 11/11/1941

n'auront jamais de haine raciale³¹. » Cette référence à l'union est souvent mise en parallèle avec celle de la Grande Guerre. Ainsi, Dumez évoque « nos héros, nos martyrs qui sont venus de toutes les classes sociales, de tous les horizons religieux, de tous les partis politiques » avant de conclure que « l'union de tous contre l'ennemi doit rester la règle impérieuse de toute la nation française³². »

L'autre *credo* de Natalis Dumez est un appel constant à refuser de travailler pour l'Allemagne. En juillet 1942, il écrit un article consacré à la Relève instaurée depuis un mois par Pierre Laval, de retour à la tête du gouvernement de Vichy en avril 1942 après l'intermède de Darlan. Il exhorte les Français à ignorer « l'appel du négrier Laval » et à ne pas aller travailler « en Bochie », où le volontaire est voué à se voir « réduire en esclavage³³. » Le même thème est repris au sein du numéro 37 publié le 29 juillet dans un article intitulé « Pourquoi il ne faut pas aller travailler en Allemagne ? ». Dumez y dénonce les faibles salaires, les mauvaises conditions de logement et le danger que représente pour l'ouvrier les bombardements alliés sur les usines allemandes. Dumez prodigue également des conseils afin de ralentir la production industrielle au seul profit de l'Allemagne. Il utilise à cet effet des formules incisives afin de montrer l'efficacité que ces actions apparemment mineures peuvent avoir sur la production industrielle : « Chaque minute mal employée dans le travail est une balle tirée sur l'ennemi ! Chaque heure gaspillée représente une bombe bien lancée³⁴. » Il lance, dans ce même numéro, un appel aux commerçants et aux agriculteurs qui, en employant un travailleur, prennent « une part active à la bataille de la Libération », évitant ainsi à l'ouvrier le voyage en Allemagne.

La Voix du Nord prodigue donc des conseils pratiques sur l'attitude à adopter sous le régime d'occupation et les collaborateurs font l'objet d'articles véhéments sous la plume de Dumez.

2) Dénonciation de la collaboration

La lutte contre la collaboration est une priorité pour Natalis Dumez. Il appelle à ne pas reconnaître le régime de Vichy qu'il estime illégal et pro-nazi, affirmant que « suivre le Maréchal, c'est suivre Laval et suivre Laval, c'est faire le jeu d'Hitler³⁵. » Pétain, au même titre que Weygand, sont accusés d'avoir précipité la France dans la défaite. Un article, intitulé « Les responsables de la défaite française » leur est consacré dès le second numéro, le 15 avril 1941. Dumez mène un véritable réquisitoire contre les chefs militaires en poste au premier semestre 1940. Il leur reproche ainsi d'avoir volontairement menti sur la valeur réelle de l'armée française après en avoir dilapidé les crédits. Le premier d'entre eux, Pétain, est sérieusement remis en cause. En septembre 1941, Dumez ironise sur les capacités stratégiques du maréchal : « Pétain stratège militaire ? N'est-ce pas une bonne plaisanterie ? Mais cet incapable, de quel droit pourrait-il éviter d'être jugé comme un des principaux responsables de la défaite ?³⁶ » Le prestige du vainqueur de Verdun est contesté, Dumez s'appuyant sur des déclarations faites par des officiers d'état-major. En juin 1941, il pose même la question de savoir quel est le vainqueur de Verdun. Dumez s'appuie pour cela sur les *Mémoires* du maréchal Joffre qui, dans celles-ci, condamne l'attitude de Pétain voulant, écrit-il, abandonner Verdun. Selon lui, « le vrai sauveur de Verdun fut

³¹ . *Voix du Nord*, n° 37, 1/08/1942

³² . *Voix du Nord*, n° 4, 15/05/1941

³³ . *Voix du Nord*, n° 35, 1/07/1942

³⁴ . *Voix du Nord*, n° 29, 1/04/1942

³⁵ . *Voix du Nord*, n° 34, 14/07/1942

³⁶ . *Voix du Nord*, n° 14, 20/09/1941

Nivelle³⁷. » Dumez reprend les propos tenus par Joffre afin de démontrer l'aspect défaitiste de Pétain, son incompetence militaire et la faiblesse de son caractère.

En mai 1941, Dumez met en scène dans les colonnes du journal une fiction intitulée « Devant le tribunal de France- Interrogatoire de l'amiral Darlan » dont la tenue a lieu à la Libération. Darlan, chef du gouvernement de Vichy de février 1941 à avril 1942, y affirme n'avoir obéi qu'aux directives de Pétain qui confirme que « tout ce qu'a dit Darlan est l'expression de la vérité ». Pétain reconnaît donc ses torts au cours de ce procès final. Le jugement est prononcé par la France, symbolisée sous les traits d'une « veuve déchirée ». Celle-ci condamne l'attitude du maréchal en des termes éloquentes, lui reprochant d'avoir utilisé la gloire acquise en 1914-1918 au profit de l'ennemi, considérant que « cela resterait le plus humiliant des drames de son histoire. » Elle inflige comme sanction la radiation « de son nom de la liste de ses grands serviteurs³⁸. »

Pierre Laval est également la cible privilégiée de Dumez. Successeur de Darlan à la direction du gouvernement de Vichy en avril 1942, il suscite les critiques les plus virulentes du rédacteur principal de *La Voix du Nord*, étant considéré comme un traître installé par les Allemands. Dumez le décrit « comme le plus taré et le plus retors des politiciens qui ment comme il respire, qui a toujours trahi et continuera à trahir³⁹. » L'institution de la « Relève » en avril 1942, fondée sur l'échange de travailleurs et de prisonniers, provoque les foudres de Dumez qui s'insurge contre l'initiateur de ce marché, « marlou de la pire espèce⁴⁰. » Il dénonce les mensonges de Laval qui avance le retour des prisonniers comme argument afin d'inciter les ouvriers français à se rendre dans les usines allemandes.

La Voix du Nord se penche également sur la collaboration des autorités ecclésiastiques, crève-cœur pour le catholique pratiquant qu'est Natalis Dumez. L'Eglise de France déclare officiellement sa fidélité au régime de Vichy le 24/07/1941 à l'occasion de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France. Afin de parer à l'appel au rassemblement autour de la personne du Maréchal prôné par les responsables ecclésiastiques, Dumez s'applique à démontrer le caractère illégal du gouvernement de Vichy. Pour cela, il en réfère aux articles de Louis Blankaert, professeur de droit à la faculté catholique de Lille et chargé de rédiger les articles relatifs à la question religieuse. Celui-ci disserte, en mai 1942, sur « le devoir civique des catholiques ». En affirmant l'illégalité du gouvernement de Vichy, il permet aux catholiques de la région de refuser la position adoptée par l'Eglise de France, « le devoir civique des catholiques consistant à être de bons patriotes, c'est-à-dire à travailler avec prudence et sagesse à la libération de la Patrie⁴¹. »

La Voix du Nord peut donc condamner l'attitude de certaines personnalités catholiques pro-vichystes. Le cardinal Baudrillart fait ainsi l'objet de différents articles faisant allusion à son ostensible collaboration avec les autorités allemandes. En septembre 1941, son comportement est assimilé « au crime, à l'hypocrisie et au blasphème⁴². » A l'annonce de sa mort en 1942, un parallèle est établi avec l'évêque Cauchon, décédé en 1442 après avoir préalablement livré Jeanne d'Arc à l'ennemi⁴³. Au niveau régional, Monseigneur Dutoit, évêque d'Arras, fait l'objet de violentes critiques pour avoir ouvertement condamné les bombardements alliés et justifié la collaboration. Dumez lui

³⁷ . *Voix du Nord*, n° 7, 2/06/1941

³⁸ . *Voix du Nord*, n° 4, 15/05/1941

³⁹ . *Voix du Nord*, n° 31, 1/05/1942

⁴⁰ . *Voix du Nord*, n° 36, 14/07/1942

⁴¹ . *Voix du Nord*, n° 32, 20/05/1942

⁴² . *Voix du Nord*, n° 13, 5/09/1941

⁴³ . *Voix du Nord*, n° 31, 1/05/1942

consacre un article en mars 1942 intitulé « L'attitude de l'évêque d'Arras » où il revient sur les propos tenus par le prélat, les qualifiant « d'infamie⁴⁴. »

Le dernier aspect développé par Dumez tout au long de ces 39 numéros consiste aussi à établir un programme politique et économique appelé à être consulté lors de la Libération.

3) *Une projection sur la Libération*

Le général de Gaulle apparaît aux yeux de Dumez comme le garant des « traditions d'honneur et de loyauté⁴⁵. » Comme vu précédemment, ce ralliement à De Gaulle est plus fondé sur des bases idéologiques que sur la personne même du général. Grâce à lui, la libération future du territoire national devient une réalité, étant soutenu par la Grande-Bretagne. Dumez évoque avec une profonde conviction cette victoire finale contre l'Allemagne. Dès 1941, il exprime l'espoir d'un débarquement anglo-américain en faisant une nouvelle fois référence à la Grande Guerre où « la puissante intervention de la grande démocratie américaine a raffermi nos espoirs » avant de rappeler, en conclusion, l'arrivée de La Fayette sur le sol américain en 1780 pour émanciper ce peuple de la tutelle anglaise⁴⁶. La Grande-Bretagne, déjà victorieuse en 1918, ne peut que triompher à nouveau. Natalis Dumez véhicule cette foi en la victoire tout au long de l'année 1941 alors que la Grande-Bretagne poursuit seule la lutte contre l'Allemagne. En mai, il évoque la pérennité de l'alliance avec les Britanniques qui « est notre seule garantie de la Victoire car nous savons qu'ils reviendront, c'est une certitude⁴⁷. » De Gaulle, plus ou moins soutenu par la Grande-Bretagne, apparaît donc comme le point d'appui de la Résistance française, son expression auprès de Londres.

Dumez est conscient des difficultés qui vont surgir à la Libération. Dans un article intitulé « Vers l'avenir » publié en septembre 1941, il évoque ces « problèmes angoissants de ravitaillement, de réorganisation industrielle, de redressement financier et d'apurement monétaire⁴⁸. » Afin de surmonter ces obstacles inhérents à la libération du territoire, Dumez en appelle à l'esprit d'initiative des Français. A l'occasion du premier anniversaire du journal, il ébauche les contours d'une politique générale en vue de la reconstruction économique mais également politique du pays. Il prône ainsi une union au sein d'un gouvernement provisoire constitué par « des hommes de partis politiques différents » ayant en commun « le passé, leur fidélité à la France⁴⁹. » Le cadre politique de ce renouveau national doit se réaliser par la restauration de la République, réclamée avec vigueur par le journal en mai 1942 : « Nous avons choisi la République⁵⁰. » Le pouvoir législatif doit revenir au premier plan, Dumez mettant en garde contre les risques de dérive liés à un « abandon par le législatif de ses prérogatives au profit de l'exécutif⁵¹. » Les députés, tout comme les membres du gouvernement, devront faire l'objet de sélection selon des critères moraux.

L'épuration, thème étroitement lié à la collaboration, est l'un des sujets sensibles auquel Dumez attache beaucoup d'importance. Celle-ci doit être encadrée et non pas le fait d'agissements isolés. Dumez exprime, à travers le journal, sa volonté d'éviter pillages et autres exécutions sommaires. L'épuration devra être menée avec fermeté en s'inscrivant

⁴⁴ . *Voix du Nord*, n° 27, 18/03/1942

⁴⁵ . *Voix du Nord*, n° 14, 20/09/1941

⁴⁶ . *Voix du Nord*, n° 5, 1/06/1941

⁴⁷ . *Voix du Nord*, n° 4, 15/05/1941

⁴⁸ . *Voix du Nord*, n° 14, 20/09/1941

⁴⁹ . *Voix du Nord*, n° 29, 1/04/1942

⁵⁰ . *Voix du Nord*, n° 32, 20/05/1942

⁵¹ . *Idem*

néanmoins dans un cadre bien défini, « l'heure de la Libération » devant marquer « une grande révolution, mais sans émeute, sans sang versé, sans pillages et sans vengeances personnelles⁵². » Le souci principal de Dumez est de juger les collaborateurs sur leurs actes, distinguant ainsi différents degrés dans l'échelle de la trahison. Les principales cibles de cette épuration doivent être les fonctionnaires du régime de Vichy, ayant servis de relais à la diffusion des thèses xénophobes et collaborationnistes de Pétain. Les collaborateurs de base sont également dans le champ d'accusation de Dumez, leur cas devant être examiné individuellement, conformément à ce souci de justice équitable.

Au niveau économique, Dumez exprime sa volonté de se débarrasser du fléau que représente pour lui le capitalisme. Il utilise des termes assez durs envers celui-ci. Il insiste ainsi sur « le mal que ce gros capitalisme international a fait à la France », dénonçant « ces gros industriels qui ont mené le jeu, Vichy étant à leur solde⁵³. » Dans un article intitulé « La démocratie de demain », il exprime l'incompatibilité que revêt à ses yeux l'alliance entre la démocratie et le capitalisme. La situation actuelle résulte, selon lui, de la conjonction de ces deux entités. Il estime que ces capitalistes constituent « un groupe plus puissant que les gouvernements », ajoutant que « Hitler lui-même n'a été qu'un jouet utilisé par ces gros magnats de l'industrie allemande⁵⁴. » La période postérieure à la Libération doit donc se réaliser sans les capitalistes afin d'aboutir à une véritable démocratie.

L'influence de Natalis Dumez est donc très nette sur le contenu rédactionnel du journal, près de 400 articles étant son œuvre. Son arrestation, le 7 septembre 1942, marque un premier tournant dans l'histoire du mouvement de résistance « Voix du Nord ».

C. L'orientation militaire du mouvement

Une réorganisation s'opère à la tête de la direction du mouvement suite à l'interpellation de son principal fondateur et dirigeant, Natalis Dumez. L'engagement de « Voix du Nord » au sein de la résistance va également évoluer avec l'émergence de nouveaux hommes qui vont donner une impulsion d'ordre militaire au mouvement.

1) Une succession difficile

Jules Noutour apparaît en toute logique comme le successeur désigné de Dumez, étant le co-fondateur du mouvement. Un comité de direction voit donc le jour, dans lequel on retrouve Noutour assisté des époux Alloy, d'Albert Van Wolput ainsi que de Marthe Alexandre⁵⁵. La direction du mouvement, désormais majoritairement socialiste, se pose la question de l'orientation à donner à l'organisation. « Voix du Nord » est orpheline de son chef charismatique et son absence engendre l'émergence de différents courants au sein du mouvement. Van Wolput, parallèlement dirigeant du Comité d'action socialiste, est ainsi partisan de la lutte armée. Le 10 décembre 1942, à Lyon, il rencontre Jean Moulin, alias « Guillaume », chargé par Londres d'unifier la résistance sur le territoire national⁵⁶. Au cours de cet entretien, Van Wolput lui remet des exemplaires de *La Voix du Nord* et fait part de son projet à Jean Moulin. Ce dernier lui promet une aide substantielle au mouvement à la condition *sine qua non* de mettre en place des groupes de combats et de fusionner avec « Libération-Nord », mouvement de résistance socialiste. L'un des

⁵² . *Voix du Nord*, n° 37, 29/07/1942

⁵³ . *Voix du Nord*, n° 32, 20/05/1942

⁵⁴ . *Voix du Nord*, n° 34, 16/06/1942

⁵⁵ . Comité d'Histoire du Haut-pays, Fonds LHERMITTE, 2 IR/1 n° 8

⁵⁶ . MARCQ- VISSE, *op. cit.*, p. 52

principaux soucis de la France combattante, installée à Londres, est de contrecarrer la montée en puissance des communistes en vue de la future libération. Ceux-ci prennent en effet une part prépondérante dans la Résistance de par l'action des Francs-Tireurs Partisans, créés officiellement en avril 1942.

Van Wolput, surnommé « Bosman », est favorable à cette union avec « Libé-Nord ». L'association des deux mouvements permettrait des actions armées plus efficaces et constituerait un contre-poids aux FTP, expressions de la menace communiste. Il en réfère donc à Noutour et Pauwels qui refusent officiellement cette alliance le 8 janvier 1943, essayant ainsi de préserver les principes fondateurs du journal établis par Natalis Dumez, à savoir l'indépendance politique et l'hostilité à la formation prématurée de tout groupe armé⁵⁷.

La France combattante insiste pourtant auprès de Noutour pour développer une branche militaire de *La Voix du Nord*. Le mouvement est en effet très vulnérable à la police allemande comme l'a prouvée l'arrestation de Dumez. Ses structures internes sont faibles et médiocrement organisées, sa mission initiale étant la publication et la diffusion de son journal. En vue de l'organisation de parachutages d'armes et de matériel, Londres envoie Jean-Pierre Deshayes à la rencontre des différentes organisations de résistance afin de préparer ces opérations. En janvier 1943, « Rod », c'est-à-dire Deshayes, rencontre Noutour et Pauwels afin de découvrir la structure interne du mouvement et d'expliquer la position adoptée par le général de Gaulle depuis Londres⁵⁸. Les carences structurelles de « Voix du Nord » sont alors confirmées à Londres, aucun groupe paramilitaire n'étant constitué. De plus, Noutour n'envisage leur mise en place qu'avec réticence.

Cet état de fait va aboutir à une scission officieuse au sein du mouvement « Voix du Nord ». Van Wolput, qui réitère sa requête visant à fusionner avec « Libé-Nord », essuie un nouveau refus de Jules Noutour au printemps 1943. Lionel Alloy encourage donc le développement de l'action armée auprès de différents groupes du mouvement. Cette initiative va cependant s'avérer prématurée, les Allemands procédant à une série d'arrestations au cours de cette année 1943.

2) *L'organisation délicate de la résistance*

La branche militaire de « Voix du Nord » tend donc à se développer sous l'impulsion de « Bosman » et Alloy, Noutour privilégiant l'impression et la diffusion du journal. C'est ainsi que sont ébauchés les premiers groupes militaires dès le printemps 1943, ceux-ci s'avérant être encore plus une nécessité depuis la tournée d'inspection de la « mission Brumaire-Arquebuse » en mars et avril 1943 conduite par Pierre Brossolette et le colonel Passy en vue de « rationaliser le fonctionnement des différents réseaux de renseignements et de réaliser la coordination de l'action militaire en zone occupée⁵⁹. » A l'issue de celle-ci, les émissaires du général de Gaulle font une nouvelle fois état de la faiblesse structurelle de « Voix du Nord » et de « Libé-Nord » alors que, en dehors des FTP, l'Organisation Civile et Militaire apparaît comme le mouvement le mieux organisé.

L'OCM, implanté durant l'été 1942, est sous la direction régionale de Roland Farjon. Ses effectifs ont été estimés, au niveau national, à 32 000 hommes au printemps 1943, chiffre à considérer avec précaution, l'évaluation quantitative de la Résistance

⁵⁷ . DEJONGHE- LE MANER, *op. cit.*, p. 341

⁵⁸ . *Ibidem*

⁵⁹ . MARCQ- VISSE, *Le NPDC : 09/1944- 05/1945, Enfin libres !*, Lille, Editions Voix du Nord, 1994, p. 42

s'avérant difficile à mesurer⁶⁰. L'OCM, dont l'ossature est constituée d'anciens officiers et sous-officiers, s'est développée grâce aux équipes de diffusion de *La Voix du Nord*, notamment celles de Georges Vankemmel à Armentières et Fernand Lhermitte dans le secteur de Montreuil⁶¹. La relative consistance de ses structures et de son implantation régionale en a fait le mouvement de résistance chargé de réceptionner les parachutages effectués par le Bureau des Opérations Aériennes dont Deshayes est le représentant régional. Parallèlement à la mise en place de ces équipes de réception à forte connotation OCM, les structures de commandement s'établissent à partir du 24 mars 1943. Passy divise la zone nord en quatre « blocs d'opérations militaires », la région A englobant le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Aisne ainsi que la Seine-Inférieure sous la direction de « Jean-Pierre » Le 26, le « Comité de coordination » des mouvements de résistance de la zone Nord est officiellement fondé. Constitué des organisations résistantes reconnues par Londres d'après les rapports de Passy et Brossolette, « Voix du Nord » n'en fait pas partie du fait de la quasi-absence de toute structure militaire. Ce comité est constitué du Front national, organe politique de la résistance communiste, de l'OCM, de Libé-Nord, Ceux de la Libération et Ceux de la Résistance, soit cinq mouvements officiellement reconnus⁶².

Les efforts déployés par la France combattante du général de Gaulle en faveur d'une coordination efficace entre les différents mouvements de résistance vont néanmoins subir un coup d'arrêt durant l'été et l'automne 1943. La Gestapo procède en effet à toute une série d'arrestations qui tendent à démontrer la faiblesse de la résistance régionale au niveau de ses structures. L'OCM est ainsi durement affectée par une cascade d'arrestations au cœur même de sa direction. De juillet à décembre 1943, 83 de ses agents sont démasqués, parmi lesquels son chef régional, Roland Farjon interpellé à Paris le 23 octobre 1943⁶³. Le mouvement est complètement démantelé suite à l'infiltration par des agents allemands. Les arrestations se propagent aux autres mouvements à cause de la faiblesse du cloisonnement entre ceux-ci. « Voix du Nord » connaît ainsi une série d'arrestations. Lionel Alloy, l'un des promoteurs de l'alliance avec « Libé-Nord » est arrêté le 17 septembre 1943 ; Van Wolput, également traqué par les Allemands et rejeté par ses anciens camarades de « Voix du Nord » doit rejoindre Alger où il devient par la suite vice-président de l'Assemblée consultative provisoire en novembre 1943. Jules Noutour est arrêté le 8 septembre 1943, un an presque jour pour jour après Dumez. Les imprimeurs Maurice Carton et Charles Lefèvre sont respectivement appréhendés les 13 et 15 septembre⁶⁴. Le démantèlement partiel de « Voix du Nord » est le fait de Dénèque, traître déjà à l'origine de l'arrestation de Dumez.

L'arrestation de Jules Noutour et des différents imprimeurs du journal porte un coup sérieux à la publication de *La Voix du Nord*. Sous l'impulsion de Noutour, qui reprend le flambeau de Dumez, 21 numéros sont publiés, la périodicité étant de 17 jours entre chaque numéro⁶⁵. Les dirigeants fondateurs du mouvement arrêtés, « Voix du Nord » va désormais nettement s'orienter vers l'action armée. En effet, l'influence temporisatrice préconisée par Noutour, conformément aux principes de Dumez, disparaît avec son arrestation. La diffusion du journal passe désormais au second plan, priorité étant donné au volet militaire. C'est à partir de cette période que Gaston Dassonville va s'affirmer pleinement au sein de « Voix du Nord » puis accéder à la direction militaire du mouvement et de la Résistance.

⁶⁰ . MARCQ- VISSE, *Le NPDC : 1939-1949, La Parenthèse tragique*, Lille, Editions VDN, 1995, p. 60; DEJONGHE- LE MANER estiment son effectif régional à quelques centaines de membres.

⁶¹ . DEJONGHE- LE MANER, *op. cit.*, p. 319

⁶² . DEJONGHE- LE MANER, *op. cit.*, p. 341

⁶³ . DEJONGHE-LE MANER, *op. cit.*, p. 324

⁶⁴ . André DILIGENT, *Un cheminot sans importance*, Paris, Editions France- Empire, 1975, p. 106

⁶⁵ . Roger VICOT, *op. cit.*, p.227

3) *L'intensification de la lutte armée*

La direction de « *La Voix du Nord* » est désormais confiée à un comité directeur où l'on retrouve Robert Pouille et Maurice Pauwels, déjà présents aux côtés de Noutour, auxquels se joignent Maurice Bouchery et Gaston Dassonville en cet automne 1943⁶⁶. Ces deux derniers sont issus de la branche militaire du mouvement, progressivement développée sous leur conduite. Bouchery est à l'origine des structures militaires de « VDN » qui sont subdivisées en douze secteurs répartis sur l'ensemble du département du Pas-de-Calais. Dassonville, appelé « Timéon », peut être considéré comme son bras droit. Dirigeant local de « VDN » dans le secteur de Fleurbaix, le vétéran de la Grande Guerre s'affirme progressivement au sein du mouvement. Diffuseur de « *La Voix du Nord* » clandestine depuis son école de Fleurbaix, il accède au noyau dirigeant du mouvement suite aux séries d'arrestations qui déciment l'organisation en 1943⁶⁷. Son charisme et son expérience du feu s'avèrent utiles en vue de la restructuration de « VDN ».

Conséquence du travail effectué par Deshayes, la Résistance régionale commence réellement à se structurer et à s'organiser dans le courant de l'année 1943 en perspective d'un futur débarquement. « VDN » lance ainsi un appel à l'union des différentes composantes de la Résistance régionale en mai 1943⁶⁸. Préalablement, une réunion clandestine s'est tenue à Fives début mai 1943 où les principaux dirigeants de la Résistance régionale ont évoqué cette éventuelle union, « VDN » étant représentée par Robert Pouille. Néanmoins, le véritable point de départ de l'union officielle de la Résistance régionale date du 17 juillet 1943 lorsque « VDN » appelle à créer un « comité départemental de coordination »⁶⁹. « VDN » se fait ainsi le relais du projet émis à Londres par la France combattante qui s'emploie à coordonner au mieux les actions de la Résistance. Soutenu par le Front National, ce rapprochement des différents mouvements aboutit, le 20 juillet, à l'élaboration des bases d'un « Comité régional de coordination des forces de Résistance de la région Nord »⁷⁰. Par la suite, le développement de ce comité est assuré en étroite collaboration avec François Closon, homme de confiance du général De Gaulle chargé de la mise en place du Comité Départemental de Libération, successeur du comité de coordination initié par « VDN ».

Au-delà de l'importance du rôle joué par le CDL dans le déroulement de la Libération, étudiée plus précisément dans le chapitre suivant, le processus de coordination de la Résistance est également lié à la formation des Forces Françaises de l'Intérieur. Créées le 1^{er} février 1944 sous le commandement du général Koenig, elles ont pour objectif le déclenchement de l'insurrection générale à moyen terme⁷¹. Composées officiellement de l'ensemble des mouvements de la Résistance situés sur le territoire national, elles doivent contribuer à la libération du pays en soutenant les armées alliées dans leur progression. A long terme, au travers de cette armée secrète, De Gaulle espère obtenir la reconnaissance officielle des Alliés en vue du recouvrement des structures politiques nationales, la France ayant activement participé à sa libération. Le commandement de la région A, composée du Nord-Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et de la Seine- Inférieure, est confiée au colonel Lejeune, alias « Bastien », ainsi qu'à

⁶⁶ . *Ibidem*, p. 226

⁶⁷ . Comité d'Histoire du Haut- pays, Fonds LHERMITTE, 4 IR /1 400 : arrondissement de Béthune, canton de Laventie

⁶⁸ . « *Voix du Nord* », n° 56, 21/05/1943

⁶⁹ . « *Revue du Nord* », n° 226, 07-09/1975, « *La Libération du Nord-Pas-de-Calais : 1944-1947* », p. 288

⁷⁰ . DEJONGHE- LE MANER, *op. cit.*, p. 325

⁷¹ . Etienne DEJONGHE- Daniel LAURENT, *La Libération du Nord et du Pas-de-Calais*, Paris, Hachette, 1970, p. 113

Gaston Dassonville, appelé « Frianou » dans l'organigramme F.F.I.⁷². Dassonville affirme, par ailleurs, être « l'auteur du statut des cadres des F.F.I. que le général Koenig a ensuite entériné avec très peu de modifications⁷³. »

Depuis l'arrestation de Bouchery le 8 janvier 1944, Dassonville exerce seul la direction militaire de « VDN »⁷⁴. Le mouvement « Voix du Nord » est en effet confronté à une nouvelle vague d'arrestations quelques mois seulement après celle de Jules Noutour. Robert Pouille, chargé des relations avec le Conseil National de la Résistance, est arrêté le 13 décembre 1943 ; Maurice Bouchery, qui assurait la direction militaire, est interpellé à son domicile le 8 janvier 1944. Le 4 avril 1944, Maurice Pauwels tombe à son tour aux mains de la Gestapo⁷⁵. Le journal, dont la publication a été réduite à trois numéros de septembre 1943 à avril 1944 suite aux coups de boutoir allemands, est désormais sous la responsabilité de Jules et Marcel Houcke.

Les actions militaires de la Résistance ne sont pas pour autant coordonnées malgré les efforts de Deshayes et de René Fassin, délégué militaire régional du Bureau Central de Renseignements et d'Action de septembre 1943 à avril 1944 dont la mission consiste à coiffer les différents groupes d'action et à répartir les armes provenant des parachutages. « Jean-Pierre » fait régulièrement état dans ses rapports transmis à Londres des rivalités existant entre les différentes organisations de résistance. Ainsi, dans un message daté du 5 septembre 1943, il affirme être « loin de trouver auprès des dirigeants l'esprit de collaboration qui devrait animer des personnes luttant pour la même cause ; ces rivalités suscitées par les chefs de mouvement sont tellement fortes que la coordination des forces devant constituer l'Armée secrète n'est jamais possible⁷⁶. » La fondation des F.F.I. en février 1944 n'atténue pas pour autant ces rivalités, les FTP échappant plus ou moins à leur contrôle.

Afin de soutenir la percée des troupes alliées en direction de la région, différents plans d'action sont activés dès le 6 juin 1944 pour atteindre leur amplitude maximale fin août début septembre 1944. Au nombre de sept, les deux principaux sont le Plan Vert, qui consiste à attaquer les chemins de fer, et le Plan Tortue visant à neutraliser les mouvements de troupe allemands⁷⁷. Des consignes sont établies par l'état-major F.F.I., qui décrète l'alerte générale le 6 juin 1944, en vue d'organiser les différentes actions de sabotage. Destinées aux mouvements, ces instructions dressent les objectifs stratégiques prioritaires tels que les ponts ou carrefours routiers et renseignent sur l'attitude à adopter au fur et à mesure de l'approche alliée. L'accent est mis sur l'effet de surprise que ces actions de harcèlement doivent susciter auprès des Allemands, le tout devant être réalisé « selon un plan cohérent⁷⁸. » L'ordre d'insurrection générale pour la région A, correspondant à la phase du combat à découvert, est lancé le 27 août 1944 depuis le quartier général des F.F.I. à l'abbaye de Marez par « Frianou » et « Bastien », chefs d'état-major régional commandant les 20 000 F.F.I. de la région⁷⁹.

Dassonville prend une part active dans ces combats aboutissant à la libération. Dans un premier temps, « Timéon » essaie de quantifier l'ensemble de la Résistance régionale. Il

⁷² . André CAUDRON, *La Libération : Nord-Pas-de-Calais, Belgique*, Roubaix, La Nuée Bleue, 1994, p.27

⁷³ . Archives de l'Assemblée Nationale, *Officiel des débats de l'Assemblée Consultative Provisoire*, J.O. n°17, 8/03/1945, p. 329

⁷⁴ . André DILIGENT, *op. cit.*, p. 107

⁷⁵ . DEJONGHE- LE MANER, *op. cit.*, p. 323

⁷⁶ . *Ibidem*, p. 326

⁷⁷ . DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 63

⁷⁸ . René LESAGE, *Chroniques de l'année 1944 dans l'arrondissement de Montreuil*, Fauquembergues, Comité d'Histoire du Haut- pays, études et documents, n° 10, 1995, p. 103

⁷⁹ . Henri NOGUIERES, *Histoire de la Résistance en France, tome IV : 06/1944- 05/1945*, Paris, Lafond, 1981, p. 88

répertorie sur des registres les résistants affiliés aux F.F.I., avec photographie et carte de combattant à l'appui. En juin 1944, un rapport établi par le colonel Lejeune fait état de 7000 F.F.I pour le secteur A3 correspondant au seul département du Pas-de-Calais⁸⁰. Dassonville avance, pour sa part, un total de 112 000 hommes inscrits sur ses contrôles dans le Nord et le Pas-de-Calais à la même date⁸¹. Pour l'encadrement de ces hommes, il fait appel en vain aux présidents de société d'officiers de réserve. Devant faire face à leur refus, il choisit des sous-officiers afin d'encadrer ces résistants, justifiant son choix en référence à l'histoire militaire de la France, les célèbres « Marceau, Hoche et Kléber n'ayant pas suivi des écoles de cadres⁸². » « Frianou » participe directement, dans un second temps, à la récupération d'armes parachutées à Laventie et s'empare également de stocks de dynamite entreposés au fond des mines en juin 1944 en vue de l'intensification de la lutte armée. Lors de l'insurrection générale, il coordonne le sabotage en série des ponts et des écluses situés entre l'Epte et la Sambre, afin de ralentir la retraite des armées allemandes⁸³. En août 1944, à Bully-les-mines, il procède à l'attaque d'un train blindé de DCA à la tête d'un détachement de 200 hommes⁸⁴. « Timéon » prend également part à la libération d'Hazebrouck aux côtés des Polonais le 6 septembre 1944 au cours de laquelle il fait prisonnier 88 Allemands. La région est libérée par les armées alliées dès la première quinzaine de septembre 1944, Lille étant délivrée le 3 septembre par les Britanniques. Selon un rapport du *Sichereitsdienst*, le service de sécurité allemand, 25 000 F.F.I ont pris part aux combats pour la libération de la région, parmi lesquels 1 200 ont été tués⁸⁵. Dans le Pas-de-Calais, 295 combattants F.F.I sont morts au cours des accrochages avec les troupes allemandes du 1^{er} au 4 septembre 1944, « VDN » ayant subi la perte de vingt hommes durant ce laps de temps⁸⁶. « *La Voix du Nord* » apparaît alors au grand jour avec la publication du numéro 66 le 5 septembre 1944 où il est rendu hommage aux 450 membres du mouvement décédés au combat, sous la torture ou en déportation parmi lesquels Jules Noutour et Maurice Bouchery⁸⁷.

Gaston Dassonville s'avère donc être un maillon essentiel de la Résistance régionale au cours de la période 1939-1945. D'après l'étude des divers documents retrouvés, il apparaît que l'instituteur de Fleurbaix accède à des responsabilités au sein du mouvement « VDN » à partir de l'année 1943. Son engagement aux côtés de la Résistance est cependant antérieur à 1943. En effet, il contribue à la diffusion de « *La Voix du Nord* » depuis Fleurbaix en tant qu'agent inanimé de la Résistance. Suite aux coupes claires qui déciment le mouvement « VDN » en 1942 et 1943, Dassonville rejoint le noyau dirigeant du mouvement désormais orienté vers un développement de la lutte armée. Une nouvelle vague d'arrestations le propulse à la tête du mouvement militaire et de la résistance régionale dès la fin de l'année 1943. Ses responsabilités, en tant que chef régional de la Résistance, l'amènent à délaissier son métier d'instituteur dès janvier 1944 officiellement pour cause de problèmes cardiaques et autre angine de poitrine⁸⁸. Son attitude patriotique durant la Grande Guerre et son engagement en faveur du mouvement apolitique VDN le

⁸⁰ . LESAGE, *op. cit.*, p. 78

⁸¹ . Archives de l'Assemblée Nationale, *Officiel des débats de l'Assemblée Consultative Provisoire*, J.O. n° 17, 8/03/1945, p. 329

⁸² . *Idem* ; chiffre par ailleurs confirmé dans les fonds Lhermitte

⁸³ . *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, La documentation française, 1994, p. 362

⁸⁴ . SHAT, Fiche de renseignements sur Gaston Dassonville, 10/09/1999

⁸⁵ . Christian LESCUREUX- Claude LECOMTE, *Communistes en Pas-de-Calais*, Paris, Editions France-Découvertes, 1998, p. 149

⁸⁶ . *Revue du Nord*, n°226, 07-09/1975, *La Libération du NPDC : 1944-1947*, p. 275

⁸⁷ . André DILIGENT, *op. cit.*, p. 164

⁸⁸ . Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1304 W 67, Liste des congés de Gaston Dassonville

conduisent tout naturellement à la présidence du Comité Départemental de Libération, expression officielle des idéaux de la Résistance.

Du CDL à la Libération

L'étude du Comité départemental de libération à travers l'action de Gaston Dassonville nécessite de consacrer un chapitre spécifique à cette institution éphémère née de la volonté commune de la Résistance. Dassonville, à la tête du mouvement « Voix du Nord » depuis 1943, participe pleinement à la mise en place puis à l'essor de cette assemblée en tant que président de celle-ci⁸⁹. L'intérêt majeur de ce chapitre est de découvrir l'action de Gaston Dassonville au sein de ce comité. Quelle est son influence en tant que président ? L'union est-elle de vigueur sous sa direction ? Telles sont les principales interrogations de ce chapitre qui suit la chronologie. Il importe préalablement de s'intéresser à la genèse de cet organisme né dans la clandestinité avant de découvrir le rôle exercé par « Timéon » à la Libération à travers, notamment, la commission d'épuration.

A. Le CDL sous la clandestinité

L'union de la Résistance régionale est initialement l'œuvre du mouvement « Voix du Nord » qui, le 17 juillet 1943, lance un appel en faveur de la création d'un « Comité départemental de coordination »⁹⁰. Le soutien du Front national à ce projet va accélérer le processus d'union des différentes composantes de la Résistance du Nord-Pas-de-Calais.

1) *La constitution du CDL du Pas-de-Calais*

Le mouvement « Voix du Nord », bien qu'insistant sur « l'indépendance la plus absolue » que chaque organisation de résistance doit préserver, estime que « le salut du pays et le maintien de l'unité nationale » ne peut se réaliser « à condition que les principes de coordination des mouvements et de direction unique soient respectés⁹¹. » Les communistes expriment une position analogue, à savoir la nécessité « de coordonner toutes les activités résistantes, d'unifier la résistance dans notre région, d'établir des contacts permanents entre les différentes sections⁹². » Le soutien du Front national à cette proposition émanant de « Voix du Nord » apparaît donc logique.

La date effective de la constitution de ce « Comité départemental de coordination » est difficile à établir avec certitude. Une première rencontre ayant pour objet de jeter les bases du futur comité aurait été organisée dès la fin juillet 1943 à Noeux-les-Mines au domicile d'un résistant « Voix du Nord », Edouard Raoux⁹³. Etaient présents à ce rendez-

⁸⁹ . Le Comité départemental de libération du Pas-de-Calais a fait l'objet de travaux effectués par monsieur René Bargeton, archiviste et chef de cabinet du Commissaire de la République en poste à la Libération, Jean Cabouat.

⁹⁰ . DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 68

⁹¹ . *Voix du Nord*, n° 58, 17/07/1943

⁹² . DEJONGHE-LE MANER, *op. cit.*, p. 324

⁹³ . *Revue du Nord*, *op. cit.*, p. 299 ; intervention du colonel Lhermitte

vous Maurice Bouchery et Gaston Dassonville, responsables du mouvement, ainsi que René Lanoy représentant le Front national.

La naissance officielle du CDL ne remonte cependant pas à cette date, cette réunion n'étant qu'une ébauche de la future assemblée. Le CDL ne prends corps qu'avec le travail réalisé par François Closon. Celui-ci, délégué par la France combattante, a pour mission de regrouper, sous l'égide du Conseil national de la Résistance, les responsables des principales organisations de la Résistance du Nord et du Pas-de-Calais⁹⁴. Closon établit les premiers contacts dès son arrivée à Lille en août 1943. L'ampleur de la tâche inhérente à la formation de ces comités de libération apparaît très rapidement aux yeux de Closon. Ainsi, les questions structurelles doivent être rapidement résolues : la future assemblée doit-elle comporter une base départementale ou régionale ? Quels doivent être les représentants des partis politiques et des syndicats ? Dans ses différents rapports adressés à Londres, il fait état des difficultés rencontrées concernant l'élaboration du dit comité. Il constate ainsi, le 11 novembre 1943, que, dans la zone Nord, « les préoccupations des responsables nationaux des mouvements sont nettement militaires » et qu' « il n'existe pratiquement pas de bases sur lesquelles on puisse édifier les comités de libération », avant de conclure, amer, qu' « il faut tout construire⁹⁵. »

La formation effective du CDL du Pas-de-Calais intervient à la fin novembre voire au début décembre 1943⁹⁶. Là encore, les avis divergent quant à la date précise de la première réunion. Celle-ci se tient en plein cœur du pays minier, à Lens. Le principal souci de Closon a été de parvenir à un équilibre entre les communistes et les autres mouvements de résistance, la méfiance étant réciproque entre les deux parties. Cette séance fondatrice regroupe huit résistants représentant les principaux mouvements de résistance : Maurice Bouchery [OCM], Gaston Dassonville [VDN], Joseph Martin [démocrate-chrétien], Jules Catoire [CFTC], Oscar Catteau [CGT], Albert Louis [socialiste], André Pierrard et René Lanoy [communistes]⁹⁷. La présidence en revient à Bouchery, son mouvement n'ayant pas de connotation politique particulière. Le choix de Closon s'est donc porté sur un homme susceptible de cristalliser les différentes composantes du CDL autour de sa personne afin de limiter les querelles partisans. Néanmoins, les arrestations successives qui frappent la Résistance amènent à un renouvellement de ses membres.

2) *Des débats houleux*

Son premier président, Maurice Bouchery, est ainsi arrêté par la Gestapo le 8 janvier 1944. Son successeur désigné est, en toute logique, Gaston Dassonville, chef militaire de « Voix du Nord », mouvement singularisé par l'hétérogénéité politique de ses membres. Le CDL du Pas-de-Calais se réunit donc sous sa présidence une fois par mois, dans des lieux différents et jamais deux fois de suite au même endroit afin d'échapper à la traque allemande. Ces réunions clandestines se déroulent essentiellement dans le bassin minier, la bordure littorale étant zone interdite et caractérisée par une importante densité militaire allemande défavorable à toute activité de la Résistance. Lens, Billy-Montigny, Calonne-Ricouart, Noyelles-sous-Lens ou encore Liévin sont ainsi le théâtre des sessions du CDL. Des arrières-salles de bistrot, des fosses d'extraction ou des domiciles particuliers constituent le cadre de ces assemblées⁹⁸.

⁹⁴ . DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 149

⁹⁵ . René BARGETON, *Le CDL du Pas-de-Calais : 1943-1946*, Arras, Mémoires de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du PDC, 1997, p. 10

⁹⁶ . DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 71

⁹⁷ . *Ibidem*

⁹⁸ . DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 72

Le statut des CDL, adopté en mars 1944, fixe sa composition aux « représentants des mouvements de résistance, des grandes organisations ouvrières résistantes, des grandes tendances politiques locales ou des partis⁹⁹. » Le nombre de ses membres est limité à dix, tout au moins durant la période clandestine. L'ordonnance publiée au *Journal officiel d'Alger* le 22 avril 1944 définit le rôle de ce comité départemental selon trois périodes¹⁰⁰. En tant qu'organe clandestin, il doit « coordonner l'action immédiate contre l'ennemi, préparer l'insurrection nationale et la tâche des pouvoirs publics » en vue de la Libération. Durant la période insurrectionnelle, sa mission consiste à « entraîner et coordonner l'action des patriotes pour la dislocation des forces allemandes et l'anéantissement des agents de l'ennemi et à faciliter l'établissement des nouveaux pouvoirs publics ». Enfin, le département libéré, il doit installer les nouvelles autorités.

Néanmoins, des rivalités se font jour au sein du CDL. Les communistes en sont souvent à l'origine, expression d'une volonté de s'affirmer comme un acteur majeur de la Résistance. Dassonville, en tant que président du comité et chef régional des FFI doit donc constamment arbitrer ces différends. Le démocrate-chrétien Joseph Martin, membre du CDL, fait état « du travail systématique de débauchage et de division » des communistes¹⁰¹. La principale pierre d'achoppement au CDL concerne l'épineux problème de la fourniture d'armes aux différents mouvements de résistance. Les communistes réclament davantage d'armes pour les FTP eu égard à leur importance numérique au sein de la Résistance. André Pierrard, représentant du Parti communiste au CDL, évoque le terme de « compte-gouttes » en référence à la quantité dérisoire reçue par les FTP¹⁰². Ceux-ci considèrent en effet Dassonville comme le responsable de la carence en armes dont ils s'estiment victimes. Cette ire des communistes a, pour facteur déclenchant, un propos qu'aurait tenu le chef régional de la Résistance à leur encontre, à savoir « Laissez les armes au dépôt pour le jour J. Si elles ne servent pas contre les Allemands, elles serviront contre le Parti communiste¹⁰³. » Une situation de crise prévaut donc au CDL du Pas-de-Calais dans les premiers mois de 1944.

En juillet 1944, alors que les troupes alliées combattent en Normandie, la tension monte d'un cran au CDL qui comprend désormais douze membres, Libé-Nord, la CGT confédérée, les Forces Unies de la Jeunesse Patriotique et la Confédération Générale de l'Agriculture ayant intégré la dite assemblée. Le Front National accuse en effet « Voix du Nord » de racolage envers les autres formations par la fourniture d'armes et de sommes d'argent afin de nuire aux FTP et aux communistes en général. Le mouvement, directement mis en cause, adresse une lettre au délégué du FN, René Lanoy. Il considère cette attaque du FN comme « insensée » et met en exergue les faibles moyens financiers et militaires à sa disposition, étant apolitique et régionale¹⁰⁴. Pour mettre fin à cette calomnie perpétrée par les communistes, elle décide de soumettre le litige au jugement du CDL et de porter plainte contre ceux-ci. Le jugement intervient lors de la séance du 22 juillet 1944. René Lanoy, initiateur de la polémique, demande alors ironiquement à Dassonville si celui-ci a fait son testament. Le président du CDL procède à un long discours emphatique en guise de réponse. Il s'en prend à ses détracteurs « qui en étaient toujours aux mœurs politiques d'avant-guerre : salir l'adversaire par tous les moyens. » Il procède ensuite à sa défense en soulignant ses « prodiges à chaque séance pour apaiser les conflits et étouffer les rancœurs » et rappelle son élection à la présidence « à une touchante unanimité. »

⁹⁹ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 13 ; Article II du statut des CDL

¹⁰⁰ . *Ibidem*, p.14

¹⁰¹ . Bruno BETHOUART, *Des syndicalistes chrétiens en politique : de la Libération à la V^{ème} République [1944-1962]*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 1999, p. 81

¹⁰² . *Revue du Nord*, *op. cit.*, p. 298

¹⁰³ . DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 104

¹⁰⁴ . *Ibidem*

Revenant sur ces « injures épicées de menaces », « il pardonnait » à ceux qui auront l'ordre de l'abattre avant de conclure qu' « il ne se défendrait pas, heureux de succomber à la seule cause vraiment pure : la défense de la liberté humaine ! Seul importait le jugement de l'histoire¹⁰⁵. »

Le CDL tranche en termes généraux en interdisant aux mouvements toute concurrence déloyale dans leur recrutement. Néanmoins, les tensions internes au CDL entre les communistes et les autres membres de l'assemblée éclatent également lors du déclenchement de l'insurrection.

3) *Vers la Libération*

A l'annonce du débarquement allié sur les plages de Normandie le 6 juin 1944, les communistes appellent à la levée en masse et à la grève générale. Cette initiative particulière provoque une réaction au sein des différents CDL. Le comité du Pas-de-Calais nomme ainsi une commission d'enquête chargée de blâmer les responsables des tracts. Les communistes sont favorables à une stratégie de masse et s'inscrivent, de ce fait, en porte à faux avec l'état-major FFI et les CDL qui redoutent l'échec inhérent à une insurrection prématurée. De plus, le fait de voir les communistes prendre la direction des opérations suscite des craintes en vue de la restauration des pouvoirs politiques à la Libération. Le spectre d'une direction communiste est en effet l'un des soucis de la France combattante du général de Gaulle. Pour cette raison, l'ordre de l'insurrection ne relève que de l'état-major FFI en liaison avec les CDL.

La presse communiste se fait le relais de cette volonté prématurée de déclencher l'insurrection. Considérant que « le débarquement avait réalisé les conditions objectives de l'insurrection », il fallait « créer sans attendre les conditions du soulèvement des masses, éviter la faute qui consisterait à ne se battre contre l'ennemi que le jour où la libération du territoire apparaîtrait possible¹⁰⁶. » Néanmoins, la vigoureuse réaction militaire allemande contre ces actions disséminées rappelle à la raison les FTP qui subissent des pertes importantes, notamment lors de l'épisode du maquis des Ardennes. Des centaines de combattants furent tués avant même d'atteindre leur destination à la suite d'un ordre dont la provenance reste un mystère.

Il faut attendre le 25 août 1944 pour assister au déclenchement de la grève générale insurrectionnelle une nouvelle fois à l'initiative des Communistes qui devançant l'ordre de Dassonville, les armées alliées progressant vers la région¹⁰⁷. Néanmoins, l'état-major FFI du général Koenig manifeste son inquiétude, craignant la destruction de l'appareil économique par les Allemands comme lors de la dernière retraite de 1918. A cet effet, des tracts estampillés FFI, sur lesquels on peut lire « Méfiez-vous des aventures précipitées ! Cette grève n'a pas été déclenchée par les FFI ! Attendez les ordres du général Koenig ! Sauvegardez le patrimoine national ! » sont distribués¹⁰⁸. Des consignes sont cependant données aux différents mouvements rassemblés sous l'étiquette FFI. Il s'agit de prendre d'assaut les dépôts d'armes de l'ennemi, de paralyser ses moyens de transport et de destituer les représentants des autorités de Vichy¹⁰⁹. Le CDL a donc pour mission de

¹⁰⁵ . *Ibid.*, p. 105

¹⁰⁶ . *Vie du Parti*, 08/1944 in DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 100

¹⁰⁷ . DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 105

¹⁰⁸ . *Ibidem*, p. 106

¹⁰⁹ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 17

coordonner les actions de la Résistance qui viennent en soutien des combats menés par les armées anglo-américaines. Le 1^{er} septembre 1944, Arras est libéré et le CDL, sous la direction de Gaston Dassonville, peut prendre possession des locaux de la préfecture et s'affirmer comme le dépositaire des idéaux de la Résistance qui sort de l'ombre.

B. Le délicat dossier de l'épuration

A la Libération, l'autorité régionale est partagée entre trois entités : le commissaire de la République, le préfet et les comités de Libération. Dans le Pas-de-Calais, la direction tricéphale est donc assurée par François Closon, Félix Cabouat, le nouveau préfet, et Gaston Dassonville. Le dépositaire de l'autorité régionale reste cependant Closon, « le Robespierre aux talons rouges », dont les pouvoirs sont supérieurs à ceux du préfet et du CDL. Il peut ainsi suspendre les lois et intervenir directement dans la nomination des magistrats et fonctionnaires¹¹⁰. Le CDL a uniquement des compétences d'organe consultatif. S'appuyant sur les travaux de ses différentes commissions, il émet des avis qu'il transmet à Closon. Des rapports plus ou moins étroits s'établissent donc entre les trois composantes du pouvoir régional sur fonds de tensions liées à la résolution des opérations d'épuration et au rôle mineur dévolu à la Résistance au sein du CDL, vecteur de transmission des doléances du peuple aux pouvoirs publics.

1) Mise en place de l'épuration

La première séance officielle du Comité départemental de libération du Pas-de-Calais se tient à Arras dans les locaux de la préfecture le 18 septembre 1944 sous la présidence de Gaston Dassonville¹¹¹. Douze membres composent le comité dans lequel se côtoient partis politiques, organisations de résistance et syndicats. Les trois partis politiques représentés sont le Parti communiste avec Charles Lecointe, la SFIO par Albert Louis et le Parti démocrate populaire avec Joseph Martin. La résistance constitue l'essentiel du comité avec le Front national [René Lanoy], les Forces unies de la jeunesse patriotique [Raymond Vigreux], Libé-Nord [René Debrabant], l'OCM [Raymond Dhaussy] et « Voix du Nord » [Gaston Dassonville]. Enfin, les quatre derniers membres relèvent d'organisations syndicales : Augustin Lamand de la CGT confédérée, Paul Carron pour la CGT unitaire, René Louis de la CGA et Jules Catoire, représentant de la CFTC. Le CDL fait donc office d'assemblée représentative départementale, se substituant provisoirement au conseil général dans l'attente de la tenue d'élections.

L'une des priorités immédiates du CDL, conformément au programme du CNR, est de procéder à l'épuration de toutes les personnes « qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associées activement à la plupart des gouvernements de collaboration¹¹². » Des commissions d'enquête sont mises en place de septembre à décembre 1944. La commission de justice et d'épuration est ainsi constituée le 23 septembre 1944. Elle comprend Dassonville et Joseph Martin ainsi que deux représentants communistes, Charles Lecointe et René Lanoy¹¹³. Son but est de procéder à l'élaboration puis à l'étude de dossiers relatifs à toute personne étant soupçonnée de collaboration avec l'occupant ou les autorités de Vichy. Présentées au CDL, ces recherches sont ensuite transmises aux représentants du CDL à la commission de vérification d'internement de l'arrondissement

¹¹⁰ . DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 152

¹¹¹ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 19

¹¹² . René BARGETON, *op. cit.*, p. 19

¹¹³ . Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 4480, procès-verbal de la séance du 23/09/1944 ; Guy Mollet rejoindra ultérieurement cette commission

dont relève l'individu incriminé. Cette dernière commission « a seule qualité pour décider le maintien ou la libération de l'inculpé » avant de transmettre le dossier au parquet pour enquête¹¹⁴. Ces commissions de vérification des internements administratifs, créées le 18 septembre 1944 sur arrêté préfectoral, sont présidées par les sous-préfets qui sont assistés par deux membres du CDL, en l'occurrence René Louis et Jules Catoire dans un premier temps¹¹⁵.

Des divergences apparaissent rapidement au sein du CDL quant à l'intensité de la répression envers les collaborateurs. Les représentants communistes sont partisans d'une épuration immédiate et massive à travers l'instauration de tribunaux d'exception. Ils réclament l'arrestation des miliciens et autres membres du Parti populaire français ainsi que l'épuration des collectivités locales, chambres de commerce et forces de police. Les autres tendances représentées au CDL prônent plutôt une justice plus classique et moins arbitraire. La position de Gaston Dassonville rejoint celle de la tendance modérée, étant fidèle aux principes développés par son mouvement sous la clandestinité, à savoir une épuration réalisée avec « rapidité, impartialité » et basée sur des « faits précis et contrôlés »¹¹⁶. Dumez, en 1942, signalait « des degrés dans l'échelle de la trahison » et appelait, au jour de la Libération, à « ne se livrer en aucun cas à des représailles personnelles »¹¹⁷. Le fait que Gaston Dassonville soit président du CDL du Pas-de-Calais a permis de limiter les excès de l'épuration dans le département, grâce à sa volonté de justice équitable.

Dès le 30 septembre 1944, la commission de justice et d'épuration du CDL du Pas-de-Calais fournit ses premières conclusions sur l'attitude du corps préfectoral sous l'occupation. Les trois préfets qui se sont succédés à la tête du département depuis 1940 ont donc fait l'objet de rapports établis par Dassonville au nom de la commission de justice et d'épuration. Le préfet Bussière a fait preuve « d'une attitude pro allemande en général » alors que Sadon « a accordé, en différentes circonstances, son appui aux individus comme aux collectivités en face des autorités allemandes, notamment aux cheminots français »; Daugy ne fait l'objet d'aucun avis particulier, faute d'éléments concrets. Les dossiers des différents sous-préfets sont également traités, certains faisant l'objet d'avis favorables comme Théry, déporté, ou encore Brisset, en poste à Montreuil et « très estimé dans les milieux ouvriers des mines¹¹⁸. »

Le personnel administratif en poste durant cette période fait également l'objet d'enquêtes. Le 4 décembre 1944, le CDL émet ce vœu en distinguant trois catégories : « Ceux ayant participé à la résistance, ceux qui ont agi en bons Français et ceux qui ont failli à leur devoir¹¹⁹. » Dassonville est chargé de ces recherches, assisté par René Lanoy et Guy Mollet au sein de la commission départementale d'épuration des personnels du ministère de l'Intérieur, étant plus spécifiquement affecté à l'arrondissement de Béthune.

Dassonville, en qualité de président du CDL, doit également se pencher sur un fait précis de collaboration, celui de Monseigneur Dutoit, évêque d'Arras sous l'occupation.

2) *Le désaccord autour de Mgr Dutoit*

Les prises de position de l'évêque d'Arras en faveur de la collaboration, renforcées avec l'instauration du Service du Travail Obligatoire en février 1943, suscitent les

¹¹⁴ . *Idem*, procès-verbal de la séance du 3/10/1944

¹¹⁵ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 52

¹¹⁶ . *Voix du Nord*, n° 61, 09/1943

¹¹⁷ . *Voix du Nord*, n° 33, 3/06/1942

¹¹⁸ . Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 4480, procès-verbal de la séance du 30/09/1944

¹¹⁹ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 66

réprobations de la Résistance dès 1941. Natalis Dumez avait condamné son attitude en lui consacrant un pamphlet dans le numéro 27 de *La Voix du Nord* en mars 1942. Mgr Dutoit se fait de nouveau remarquer en avril 1943 lorsqu'il dénonce « la barbarie des raids aériens », insistant sur le caractère aveugle des bombardements alliés qui causent la mort de milliers de civils. En janvier 1944, il s'en prend même directement à la Résistance, les qualifiant de « bandits de profession » qui « s'arrogent le droit de troubler l'ordre public et de porter atteinte à la vie nationale sous prétexte de faire échec à un pouvoir qu'on accuse d'usurpation et de trahison¹²⁰. » Ces prises de position notoires en faveur du régime de Vichy amènent tout naturellement la commission de justice et d'épuration à procéder à l'arrestation de l'évêque d'Arras lors de la phase répressive. Guy Mollet, président de la dite commission, demande donc l'arrestation de Mgr Dutoit le 9 octobre 1944, conformément à la volonté des communistes, sous motif de « collaboration avec l'ennemi¹²¹. »

Arrêté par les FFI, Mgr Dutoit est néanmoins libéré peu de temps après par le chanoine Parenty et transféré à Lille sur ordre de deux représentants du catholicisme social, Jules Catoire, secrétaire du CDL, et Jean Catrice, figure de la résistance dans le Nord. Le CDL du Pas-de-Calais réagit et rappelle au préfet Cabouat les « injures flagrantes à l'égard de la Résistance, des alliés et des forces combattantes » perpétrées par l'évêque. Le 20 octobre, le préfet demande donc l'internement administratif de Mgr Dutoit. Le 23 octobre, la commission de justice du CDL formule la même requête qui est acceptée lors d'un vote du comité à sept voix contre deux. Dassonville a voté l'internement de Mgr Dutoit, fidèle à la position de « Voix du Nord » sous la clandestinité, alors que les deux représentants du courant démocrate-chrétien, Jules Catoire et Joseph Martin s'y sont opposés¹²². Parallèlement, Félix Cabouat transmet le dossier à la Cour de Justice afin de statuer sur l'indignité nationale du prévenu.

Le dossier Dutoit prend une dimension supplémentaire le 30 octobre 1944 lorsque, à la demande du représentant du Front national, le CDL réclame l'ouverture d'une enquête auprès du ministère de l'Intérieur sur la personne du préfet Cabouat dont les prises de position ont suscité le mécontentement des communistes. Le préfet a en effet adopté une attitude plus ou moins cavalière sur la résolution de l'affaire et a fait preuve, selon le CDL, d'une attitude hostile envers les FFI¹²³. Le 26 novembre 1944, Cabouat demande à être relevé de ses fonctions dans l'attente des conclusions de l'enquête visant à établir son attitude en tant que préfet de la Creuse puis de l'Aude sous le régime de Vichy¹²⁴. La procédure engagée à l'encontre du préfet qui avait saisi la cour de justice pour statuer sur le sort de Mgr Dutoit tend donc à éclipser les chefs d'accusation portés contre l'évêque. En effet, Mgr Dutoit se trouve toujours en liberté provisoire, hébergé à Lille chez les Filles de l'Enfant Jésus¹²⁵.

Le cas de l'évêque collaborateur va cependant être résolu suite aux pressions exercées par Jules Catoire et Joseph Martin au CDL, qui se font les représentants des catholiques du diocèse et qui obtiennent son départ au nom de *l'odiam plebis*. Son successeur, Mgr Perrin, est désigné le 3 février 1946 et Mgr Dutoit est nommé évêque de Létopolis¹²⁶. Les tensions soulevées par la résolution du cas Dutoit sont un exemple parmi tant d'autres des difficultés rencontrées par la Résistance à l'heure d'établir les

¹²⁰ . Bruno BETHOUART, *Jules Catoire : 1899-1988*, Arras, Artois Presses Université, 1996, p. 179

¹²¹ . *Ibidem*

¹²² . Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 4480, procès-verbal de la séance du 23/10/1944

¹²³ . Bruno BETHOUART, *op. cit.*, p. 182

¹²⁴ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 158

¹²⁵ . Bruno BETHOUART, *op. cit.*, p. 182

¹²⁶ . *Ibidem*, p. 185

responsabilités de chacun. Un bilan de l'épuration permet de démontrer le malaise de la Résistance.

3) Bilan de l'épuration

Le CDL, à travers ses commissions d'enquête, doit définir la culpabilité ou l'innocence des personnes suspectées de collaboration. Le 11 décembre 1944, Dassonville est affecté à la commission de triage de Béthune et représentant du comité départemental au camp d'internement de Houdain¹²⁷. Dresser le nombre de dossiers établis par Gaston Dassonville s'avère impossible du fait de la pérennité du secret relatif à cette période. Il convient donc de s'inscrire dans une perspective globale pour établir ce bilan de l'épuration, sachant que le CDL n'est qu'un maillon de celle-ci, au titre d'organe consultatif. Le jugement pour fait de collaboration revient en effet aux tribunaux civils.

La résolution du délicat problème de l'épuration s'est réalisée avec difficulté, la Résistance étant divisée sur l'attitude à adopter. La position des communistes et l'épisode de Mgr Dutoit confirment, à travers le CDL, qu'elle ne parvient pas à s'entendre sur des sujets de premier ordre. Celle-ci exprime sa volonté de participer plus activement au processus mais ces désunions ne lui permettent pas de jouer un rôle de premier plan. Elle se retrouve donc cantonnée à émettre des avis, prérogative qui lui apparaît insuffisante. Le CDL, sous la présidence de Gaston Dassonville, expose donc ses griefs le 8 octobre 1945. La commission de justice se fait le porte-parole de l'opinion publique qui « estime que les principaux responsables ne sont pas atteints¹²⁸. » Au cours de cette séance, elle condamne l'attitude des magistrats et policiers « désireux d'entraver l'action de la résistance ou tout au moins soucieux de la freiner¹²⁹ » et fustige les abandons de poursuite dont ils sont à l'origine. Elle estime donc nécessaire « d'essayer de préciser les attributions de chaque organisme » et établit la liste des personnes à poursuivre, à savoir les traîtres et dénonciateurs, les adhérents de la Milice et autres partisans du maréchal ainsi que les trafiquants du marché noir.

L'épuration a néanmoins débouché sur des excès. A la date du 20 septembre 1944, 1242 internements administratifs ont été effectués ; de septembre à décembre 1944, 34 exécutions « extra-judiciaires » ont été dénombrées¹³⁰. En janvier 1945, 2 780 personnes avaient été arrêtées pour le seul département du Pas-de-Calais ; sur les 201 condamnations à mort prononcées par les cours de justice, seules cinq ont été effectivement exécutées¹³¹. La raison de ce décalage entre le verdict et l'application de la sentence est liée au fait que 87% de ces peines de mort ont été décidées par contumace.

La situation au 13 mars 1945, établie d'après les archives du CDL du Pas-de-Calais, démontre l'ampleur de la vague d'arrestations postérieures à la Libération mais également les excès inhérents à celle-ci. En effet, sur les 2 889 personnes arrêtées depuis la Libération, 90% ont fait l'objet d'une décision administrative, soit 2 604 personnes¹³². Ces dernières sont, dans 41% des cas, déférées devant les tribunaux alors que 34% sont placées en camp d'internement, les libérations représentant 17% du total. Les griefs ont le plus souvent trait à la collaboration militaire avec l'occupant, la collaboration politique représentant 50% des inculpés alors qu'un tiers des cas relève de faits économiques. En

¹²⁷ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 52

¹²⁸ . *Voix du Nord*, 20/10/1945 in René BARGETON, *op. cit.*, p. 55

¹²⁹ . *Ibidem*

¹³⁰ . Christian LESCUREUX, *op. cit.*, p. 168

¹³¹ . BOUGARD-NOLIBOS, *op. cit.*, p. 390

¹³² . René BARGETON, *op. cit.*, p. 54

effet, il apparaît que la classe du patronat est celle qui a été le moins affectée par cette épuration.

L'épuration menée à l'issue de la Libération s'avère donc avoir été mal orientée. La justice n'a pas su correctement discerner les degrés dans l'échelle de la collaboration, les véritables responsables exerçant toujours leurs activités. Ainsi, la Résistance dénonce le maintien à leur poste de magistrats exerçant déjà sous le régime de Vichy, ce qui explique ce sentiment maintes fois exprimées d'avoir été trompé par l'état. La collaboration des industriels et des hauts-fonctionnaires n'a pas été réprimée contrairement aux espoirs de la Résistance, les tribunaux ayant majoritairement statué sur la « petite » collaboration. L'épuration, de par le nombre d'acquittements et la classe sociale des condamnés, apparaît donc comme un échec aux yeux d'une partie de la Résistance dont le rôle a été réduit.

C. Une participation active

La fonction de Gaston Dassonville au Comité départemental de libération ne se limite pas à la seule commission de justice et d'épuration. En tant que président de l'assemblée, il est amené à étudier le travail des autres commissions et, éventuellement, à y participer ainsi qu'à exprimer des prises de position.

1) *La dévolution des biens de presse*

Lors des premières réunions clandestines du CDL, la Résistance se penche sur l'avenir des titres de presse à l'heure de la Libération. Les journaux publiés au grand jour sous l'occupation doivent être rayés des listes au moment de répertorier les quotidiens autorisés à paraître. Le 5 septembre 1944, la nouvelle presse régionale sort dans les kiosques. On y trouve *La Croix du Nord*, d'inspiration catholique, *Liberté*, quotidien du Parti Communiste, *Nord Matin* d'obédience socialiste et, surtout, *La Voix du Nord* estampillée du numéro 66¹³³. Cette dernière se distingue ainsi de ses concurrents en mettant en valeur l'origine clandestine du titre et l'absence de toute rupture dans la publication. Tous insistent sur le programme de rénovation à appliquer dans les plus brefs délais et réclament une justice purificatrice. L'impression de ces nouveaux quotidiens est réalisée dans les différents locaux abritant le matériel de la presse collaborationniste qui avait été confisqué.

La Voix Du Nord se voit octroyée les structures de *L'Echo du Nord*, grand quotidien d'information régional ayant continué sa publication sous le régime de Vichy. Néanmoins, à l'heure de la Libération, le mouvement « Voix du Nord » apparaît comme très affaibli, ayant été confronté à plusieurs vagues d'arrestation au sein de l'équipe rédactionnelle. L'aile militaire du mouvement a été relativement épargnée par ces coupes claires, Gaston Dassonville échappant à la traque de la Gestapo. Les deux numéros du journal publiés en juillet et août 1944 sous la direction de Jules et Marcel Houcke sont de médiocre qualité. Sa publication à la Libération est même compromise au cours de ce premier semestre 1944, les fonds financiers et les hommes lui faisant défaut. Installé dans les locaux du *Grand Echo* en plein cœur de Lille, il s'expose à la propagande communiste qui ne manquerait pas de polémiquer sur le lourd héritage de *L'Echo du Nord*. Néanmoins, les premiers frais engendrés par la parution officielle du journal sont couverts grâce à une subvention de Gaston Dassonville qui alloue une somme de un million de francs au quotidien¹³⁴.

¹³³. André DILIGENT, *op. cit.*, p. 164

¹³⁴. DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 146 ; chiffre à prendre avec précaution vu l'importance du montant

A la Libération, Jules Houcke confie la direction du journal à Léon Chadé, ancien directeur général de *L'Echo Du Nord* et homme de droite bien perçu sous Vichy. Sa nomination en qualité de directeur général du journal permet à « l'organe de la Résistance de la Flandre française » de récupérer toute l'organisation technique du quotidien collaborateur, à savoir les services de vente et l'ensemble des équipes administratives. *La Voix du Nord* prend donc le relais de *L'Echo du Nord*, atteignant un tirage de 300 000 exemplaires en novembre 1944 et engendrant des bénéfices énormes à hauteur de 11 millions de francs pour les quatre premiers mois¹³⁵. *La Voix du Nord* devient rapidement un grand quotidien d'information de type classique, neutre et apolitique. L'oeuvre de Natalis Dumez s'est métamorphosée avec la nomination de Léon Chadé à la tête du quotidien régional qui oriente le journal vers un élargissement du lectorat, de nature méfiante envers les aspects contestataires de la Résistance.

Le CDL exprime en effet sa volonté de préserver l'esprit initial du journal, rappelant que celui-ci doit être l'expression de la Résistance¹³⁶. Or, l'arrivée de Chadé à la direction du journal va à l'encontre de ce principe. Les résistants « Voix du Nord », Natalis Dumez en tête, se voient écartés de la nouvelle direction du quotidien. Ainsi, la société « Voix du Nord » constituée par Jules Houcke à la Libération compte près de 200 actionnaires issus des milieux financiers et industriels. Cette initiative de Houcke s'oppose au programme développé par Dumez qui appelait à châtier ces milieux accusés de collaboration. De plus, le sentiment de préjudice des résistants « Voix du Nord » est renforcé par le fait que aucun des membres dirigeants des années 1941-1943, tel Dumez, ne soit intégré à la tête du quotidien.

Gaston Dassonville va se battre aux côtés de Natalis Dumez, de retour des camps de concentration à la surprise générale. Cet engagement de Dassonville pour la réhabilitation des droits des résistants « Voix du Nord » ne peut s'affirmer pleinement au sein du CDL, du fait de la nature consultative de l'organisme. Il ne prendra son ampleur que quelques années plus tard alors qu'il entame une carrière au Palais-Bourbon. Dans l'immédiat, l'autre préoccupation de Gaston Dassonville dans le cadre du Comité départemental de libération reste la préparation des Etats généraux de la Renaissance française.

2) *Les Etats généraux de la Renaissance française*

Ces Etats généraux sont l'initiative de l'ensemble des CDL de France qui, réunis en assemblée nationale à Paris les 15 et 16 décembre 1944, demandent au Conseil national de la résistance de réunir l'ensemble des forces vives de la Nation afin d'établir concrètement les aspirations du peuple qui vient de recouvrer la liberté. En avril 1945, le CNR transmet aux CDL les *Instructions pour la tenue des Etats généraux* appelés à se dérouler du 10 au 13 juillet 1945¹³⁷. Les thèmes abordés dans cette assemblée doivent être fixés à partir des doléances établies au niveau départemental par l'entremise des Comités locaux de libération.

Le 18 mai 1945, les membres de la Délégation départementale de ces Etats généraux sont désignés. Les 59 membres sont, à l'image du CDL, issus des organisations syndicales, des mouvements de résistance et des partis politiques. Les organisations politiques comprennent 15 membres alors que les syndicats et mouvements de résistance en dénombrent 22 chacun. On y retrouve, entre autres, Jules Catoire, Roger Pannequin, Guy Mollet ainsi que Gaston Dassonville, en qualité de président du CDL du Pas-de-Calais et

¹³⁵. André DILIGENT, *op. cit.*, p. 165

¹³⁶. Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 4480, procès-verbal de la séance du 19/03/1945

¹³⁷. René BARGETON, *op. cit.*, p. 116

représentant de VDN¹³⁸. Neuf commissions ont été constituées, le colonel Dassonville, déjà par ailleurs auteur du statut des cadres FFI, ayant intégré la commission chargée des travaux sur l'armée et la Nation.

Le cadre de ces Etats généraux est le Palais de Chaillot. Au cours de ces débats sont adoptés différentes résolutions d'ordre économique et politique, telle la volonté exprimée que « soit élue, au suffrage universel direct, une Assemblée constituante » ou encore un « Appel pour la bataille de la production » destiné au peuple¹³⁹. Gaston Dassonville a participé activement aux débats en présentant une résolution relative à l'armée et à la Nation établie d'après l'ensemble des cahiers de doléance du département. Cette résolution revendique la reconnaissance et l'intégration des FFI dans l'armée nouvelle, cette dernière devant être animée « d'un souffle républicain¹⁴⁰. »

Ces Etats généraux, tenus quasiment un an après la Libération et quelques mois après l'armistice du 8 mai, viennent rappeler la ferme volonté de la Résistance de jouer un rôle actif dans la reconstruction matérielle et politique du pays.

3) *L'affaire du COSOR*

Le COSOR est le Comité des oeuvres sociales des organisations de résistance. Gaston Dassonville en est le président régional depuis 1944. Les fonds de cet organisme, émanation de la Résistance, sont destinés à secourir les familles des résistants morts fusillés ou déportés. Or, la vice-présidente du COSOR, madame Baudel, accuse Gaston Dassonville de détournements de fonds durant la période clandestine¹⁴¹.

L'affaire est suffisamment sérieuse pour être débattue lors d'une réunion des différents mouvements de résistance à Arras le 17 avril 1945. Guy Mollet, secrétaire du CDL et ancien responsable de l'OCM, expose le dossier à Roger Pannequin et René Debrabant, figures de la Résistance régionale, en présence de Gaston Dassonville. L'accusation de madame Baudel est étayée par le fait que Dassonville a remis au COSOR une liste des bénéficiaires de cette aide. Or, il s'avère que les noms fournis par Dassonville sont faux. Convoqué devant l'organisation centrale du COSOR, Dassonville ne s'y présente pas, tout comme Raymond Dhaussy, membre de l'OCM. Pour sa défense, Gaston Dassonville présente de nombreux reçus de ces attributions d'argent et affirme que le « faux » lui a été remis par une tierce personne qui le tenait de Dhaussy¹⁴².

Examiné le 23 avril 1945 au CDL, sous la présidence de Dassonville, il est décidé d'adresser le procès-verbal de la réunion du 17 avril au COSOR central à Paris, à la commission de l'armée du ministère de la Guerre ainsi qu'à la commission militaire du CNR. Un additif au procès-verbal est inséré, « demandant que des enquêtes sérieuses soient prescrites afin de connaître l'utilisation des fonds mis à la disposition des mouvements de résistance pendant la période clandestine¹⁴³. »

D'après l'analyse du « budget » de la région en août 1944, il apparaît que 4,2 millions de francs étaient à répartir : « un million à VDN [...], il fait état de 160 000 aux chefs de section FFI et 1,7 million aux différents commissaires régionaux de la République, difficile à expliquer ou à prouver¹⁴⁴. » Cette affaire d'éventuels détournements de fonds a du être, par la suite, classée, les archives et les différents ouvrages consultés n'en faisant plus allusion. Néanmoins, ce détournement d'argent pourrait expliquer la

¹³⁸ . Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 4492, procès-verbal de la séance du 18/05/1945

¹³⁹ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 126

¹⁴⁰ . Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 4499, *Cahiers des Etats généraux*, p. 38

¹⁴¹ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 74

¹⁴² . *Ibidem*

¹⁴³ . Arch. dép. du Pas-de-Calais, M 4480, procès-verbal de la séance du 23/04/1945

¹⁴⁴ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 74

subvention importante accordée par Gaston Dassonville à *La Voix du Nord* en proie à des problèmes financiers à la Libération, la provenance de ce million de francs restant difficile à déterminer.

4) *Vers la dissolution des CDL*

Conformément aux directives officielles, le rôle des Comités départementaux de libération est strictement d'ordre consultatif. Ainsi, une circulaire en date du 31 mars 1944, adressée aux commissaires de la république, définit les limites de cet organe en insistant sur le fait qu'« il ne peut y avoir, en ces temps troublés, deux têtes¹⁴⁵ ». Le CDL doit être subordonné à l'autorité du commissaire de la république et du préfet.

Le CDL, expression du Conseil national de la résistance, avait défini ses attributions à l'occasion de l'assemblée nationale des CDL tenue les 15 et 16 décembre 1944 à Paris. Gaston Dassonville, Jules Catoire et Charles Lecointe représentent l'assemblée du Pas-de-Calais lors de ce congrès¹⁴⁶. Chargés de veiller à l'application du programme du CNR, les CDL expriment leur volonté d'être « consultés obligatoirement pour l'application du programme d'action et représentés dans toutes les commissions et les organismes intéressant la vie départementale¹⁴⁷. » A travers ce congrès, les CDL manifestent leur inquiétude de se voir cantonner à un rôle mineur.

Les relations qu'entretiennent le CDL du Pas-de-Calais et Closion sont tendues. Ce dernier, lors de sa première rencontre avec l'assemblée le 6 septembre 1944, évoque une « atmosphère moins accueillante » par rapport au CDL du Nord dirigé par le socialiste Augustin Laurent¹⁴⁸. Closion fait régulièrement état, dans ses rapports, de critiques à l'encontre du travail du CDL. Il remarque ainsi que « les CDL montrent la plus grande réticence à fournir les renseignements nécessaires, essayant de survivre sous l'animation du Parti communiste et des organisations à direction communiste telles que le Front national, les Forces unies de la jeunesse patriotique et l'Union des femmes françaises. » De même, il procède à une critique acerbe de l'ensemble du CDL lorsqu'il évoque « une certaine tendance à s'occuper de tous les problèmes en surface et de fort peu en profondeur, ces assemblées s'occupant toujours activement et inefficacement des problèmes d'épuration et du ravitaillement¹⁴⁹. »

L'existence des CDL devait s'inscrire durant une période limitée. Ayant contribué à préparer la Libération, ils sont appelés à s'effacer une fois les institutions républicaines restaurées. Lors de séance du 7 janvier 1946, sous la présidence de Dassonville, le CDL fait état de son refus d'être transformé en association comme le préconise le CNR. Pour justifier sa prise de position auprès du CNR, le comité déclare « paradoxal de voir disparaître en premier lieu les CDL dont il est l'émanation », argumentant de surcroît sur l'épuration dont « l'on peut dire qu'elle est sabotée. » Les 17 membres du CDL affirment leur volonté de poursuivre leur rôle officiel « au moins jusqu'à ce qu'une constitution républicaine soit donnée au pays¹⁵⁰. » Cette requête reste cependant vaine, le comité étant transformé en association sur décision préfectorale le 9 février 1946. Le 6 mai 1946, le CDL adopte ses nouveaux statuts. L'administration du comité est désormais confiée à un conseil de douze membres. Dassonville appartient au premier bureau constitué en qualité de président¹⁵¹. Les fonctions de l'association apparaissent désormais secondaires, la

¹⁴⁵ . DEJONGHE-LAURENT, *op. cit.*, p. 154

¹⁴⁶ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 27

¹⁴⁷ . *Ibidem*

¹⁴⁸ . *Ibid.*, p. 30

¹⁴⁹ . René BARGETON, *op. cit.*, p. 31 ; rapport pour la période allant du 15/12/1944 au 15/01/1945

¹⁵⁰ . *Ibidem*, p. 49

¹⁵¹ . *Ibid.*, p. 50

priorité de ses membres étant désormais le combat politique au sein des différents partis. Le 1^{er} juillet 1946, Gaston Dassonville assure ainsi sa dernière présidence. Le 19 août, soit deux séances plus tard, le CDL du Pas-de-Calais cesse d'exister.

Le Comité départemental de libération s'inscrit donc comme l'un des maillons de la chaîne ayant contribué à la reconstruction matérielle et morale du pays. Gaston Dassonville, en tant que président du comité et membre de la commission chargée de l'épuration, apparaît comme l'un des acteurs majeurs de cette période transitoire. Ayant présidé 57 des 79 séances plénières du comité, il a pu mesurer les rivalités qui existent entre les différentes organisations de Résistance ainsi que le dédain des nouvelles autorités envers celle-ci. Les limites de la Résistance sont apparues au grand jour à travers ce Comité départemental de libération. Ses pouvoirs étant strictement d'ordre consultatif, son influence sur les prises de décision s'avère donc restreinte. Ce sentiment de duperie, maintes fois exprimé par la Résistance, peut expliquer l'entrée de certaines de ces personnalités dans la vie politique comme la première d'entre elles, Gaston Dassonville, dirigeant du mouvement « Voix du Nord » et de la résistance régionale.